

COMITE DÉPARTEMENTAL
de la RETRAITE SPORTIVE
de l'Hérault

Fiche de remboursement de frais de formation

Indiquer :

- le motif : module 1, module 2, option, etc. :

- la date du stage du : au :

- le lieu du stage :

.

NOM : Prénom :

N° de licence :

Le club :
Denise QUESNEL
ARS
213 rue du Calvaire
34980 Saint Gely du Fesc

Détails des frais : (joindre les justificatifs) (1)

NATURE :	MONTANT :
.
.
.
	TOTAL :

Remboursement des frais à l'ordre de : **ARS Saint Gély du Fesc**, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Date :

Signature du demandeur

Signature du Président

Réservé au Coders

Réglé par chèque N° :

(1) le stagiaire : convocation, billet SNCF, ticket de péage ...

Tarif km : 0,21 € pour une personne, 0,29 € pour deux ; 0,36 € pour trois ; 0,40 € pour quatre